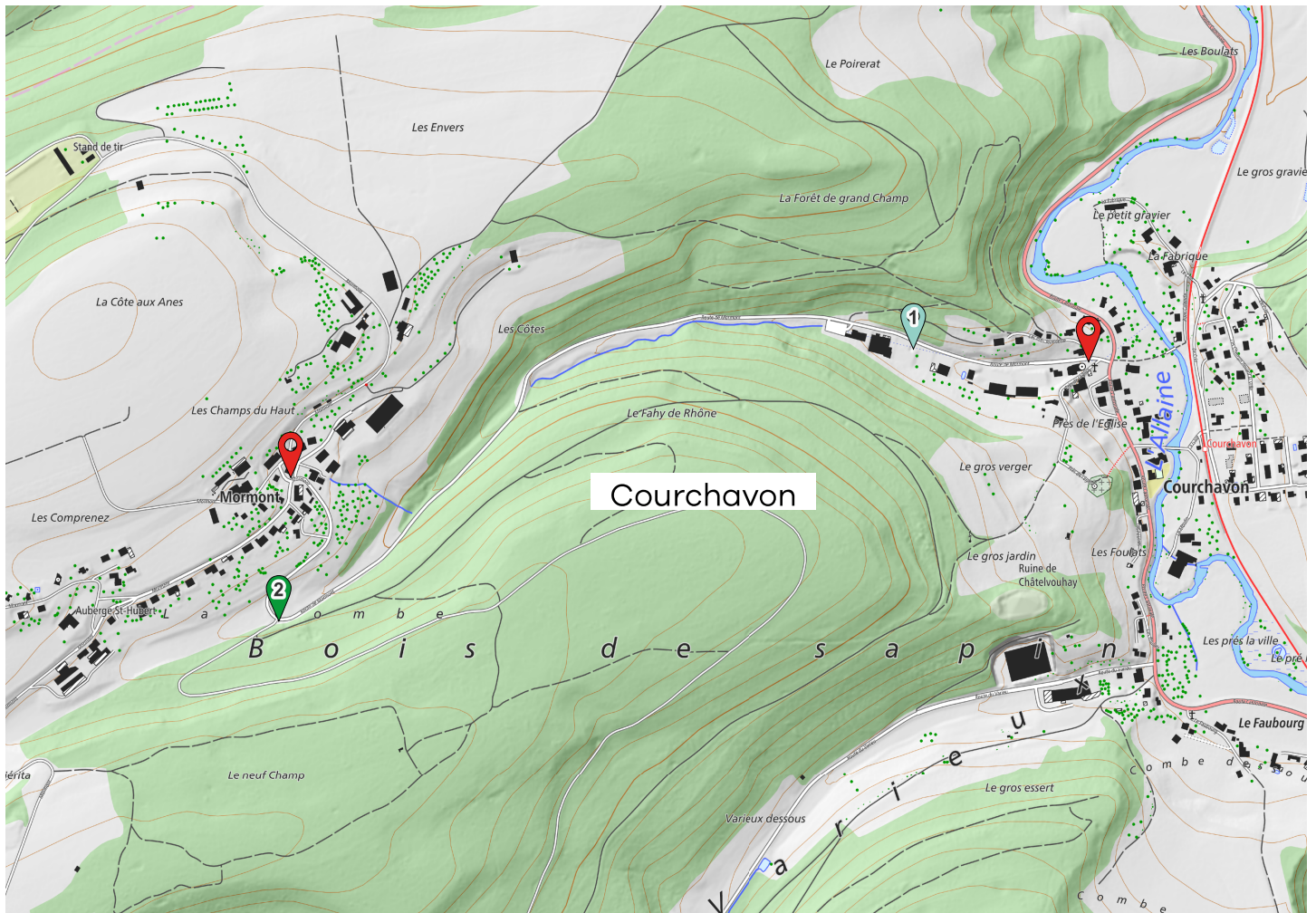




2026

MEMO Déchets

Votre guide des déchets



 Conteneur  Déchets verts  Ecopoint

Données swisstopo 07.2024



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.
Évitons le gaspillage, trions et valorisons.



Courchavon





Informations **générales**



Et aussi sur **www.memodechets.ch** et **l'application**

CENTRES DE TRI

Loca à Porrentruy : Tél. 032 466 76 66
lundi au vendredi : 07h30 à 11h30 et 13h30 à 16h30

Quatre samedis/an de 8h à 11h00 : Janv. 10 / Avril 11 / Juillet 4 / Oct. 3.

Ramseyer SA à Courgenay : Tél. 032 471 15 52
lundi au vendredi : 07h00 à 11h45 et 13h15 à 17h15.

Centre Ecotri (Ramseyer) : lundi-mercredi-vendredi de 13h15 à 17h15.
2 samedis par mois de 09h00 à 11h45 aux dates suivantes : Janv. 3-24 / Fév. 7-21 / Mars 7-21 / Avril 11-25 / Mai 9-23 / Juin 6-20 / Juillet 4-18 / Août 8-22 / Sept. 5-19 / Oct. 3-17 / Nov. 7-21 / Déc. 5-19.

Station d'épuration de Porrentruy et Environs (SEPE) :

Chemin de Bonne-Fontaine 8
2900 Porrentruy
Tous les 3ème lundis du mois de 14h00 à 17h00, en cas de jour férié, report au 4ème lundi du mois. **A l'exception de décembre** : 2ème lundi du mois.
Peintures, colles, solvants, détergents, acides, etc.

www.sepe-porrentruy.ch.

Mon ÉCOPOINT ET AUTRE POINT DE COLLECTE (voir plan)

1 - Route de Mormont / côté de l'abri PC :
verre, boîtes de conserve, alu, huiles, textiles et chaussures, dosettes de café Nespresso.

2 - Place de compostage / entre Courchavon et Mormont : déchets verts (gazon & branchage).

Contact et infos

Administration communale

Rte Cantonale 16
2922 Courchavon
032 466 11 38
admin@courchavon.ch
www.courchavon-mormont.ch

Mon réflexe TRI À LA SOURCE

Quand je fais mes achats...

- j'en profite pour **ramener au(x) magasin(s)** où je me rends, tous les déchets qui y sont repris : bouteilles en verre et en PET, piles, appareils hors d'usage, etc..
- je choisis les objets et denrées **en fonction de leur bilan écologique** (économies en emballages, en énergie de production et de transport, moins polluants, recyclables...).
- autant que possible, **je laisse sur place les emballages** de mes achats.

SACS-POUBELLE ou CONTENEURS AVEC PUCE

Taxe au volume : Sacs officiels SIDP à déposer dans les conteneurs semi-enterrés (Moloks).

Taxe au poids : Conteneurs 800L équipés d'une puce.

Info déchets

Arc Jurassien 0842 012 012
Aux heures de bureau (tarif local)





2026

Calendrier

Courchavon

Début des tournées : 06h30

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
L						1
M						2
M				1		3
J 1	Nouvel An			2		4 Fête-Dieu
V 2	Saint Berchtold			3 Vendredi Saint	1 Fête du travail	5
S 3				4	2	6
D 4		1	1	5 Pâques	3	7
L 5		2	2	6 Lundi de Pâques	4	8
M 6		3	3	7	5	9
M 7		4	4	8	6	10
J 8		5	5	9	7	11
V 9		6	6	10	8	12
S 10		7	7	11	9	13
D 11		8	8	12	10	14
L 12		9	9	13	11	15
M 13		10	10	14	12	16
M 14		11	11	15	13	17
J 15		12	12	16	14 Ascension	18
V 16		13	13	17	15	19
S 17		14	14	18	16	20
D 18		15	15	19	17	21
L 19		16	16	20	18	22
M 20		17	17	21	19	23 Commémoration du plébiscite jurassien
M 21		18	18	22	20	24
J 22		19	19	23	21	25
V 23		20	20	24	22	26
S 24		21	21	25	23	27
D 25		22	22	26	24 Pentecôte	28
L 26		23	23	27	25 Lundi de Pentecôte	29
M 27		24	24	28	26	30
M 28		25	25	29	27	
J 29		26	26	30	28	
V 30		27	27		29	
S 31		28	28		30	
D			29		31	
L			30			
M			31			








2026

Calendrier

Courchavon

Début des tournées : 06h30

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L						
M			1			1
M 1			2			2
J 2			3	1		3
V 3			4	2		4
S 4		1 Fête nationale Suisse	5	3		5
D 5		2	6	4	1 La Toussaint	6
L 6		3	7	5	2	7
M 7		4	8	6	3	8
M 8		5	9	7	4	9
J 9		6 	10	8	5	10
V 10		7	11	9	6	11
S 11		8	12	10	7	12
D 12		9	13	11	8	13
L 13		10	14	12	9	14
M 14		11	15	13	10	15
M 15		12	16	14	11	16
J 16		13	17	15	12	17
V 17		14	18	16	13	18
S 18		15 Assomption	19	17	14	19
D 19		16	20	18	15	20
L 20		17	21	19	16 Lundi de St Martin	21
M 21		18	22	20	17	22
M 22		19	23	21	18	23
J 23		20 	24	22 	19 	24
V 24		21	25	23	20	25 Noël
S 25		22	26	24	21	26
D 26		23	27	25	22	27
L 27		24	28	26	23	28
M 28		25	29	27	24	29
M 29		26	30	28	25	30
J 30		27		29 	26	31
V 31		28		30	27	
S		29		31	28	
D		30			29	
L		31			30	
M						



Comment bien trier ?



Ordures ménagères sacs SIDP
Voir calendrier. **Mormont** : dans le molok.
Conteneurs pucés ramassage par quinzaine.



Bois
Voir déchets encombrants.



Aérosols
Vider complètement le gaz propulseur (risque d'explosion). Selon la matière, à déposer avec l'alu, ou si symbole de danger avec les déchets spéciaux, sinon dans le sac poubelle officiel SIDP.



Aluminium et boîtes de conserve
Au poste de collecte (écopoint).



Papier
Voir dates de collectes.
Le papier doit être attaché et ne doit pas contenir de carton ni de plastique.



Sagex
Loca SA, Les Grandes Vies 42, Porrentruy. Dépôt payant. Pour des volumes inférieurs à 250 l : CHF 7.60. Par sac de 500 litres vendus sur site : CHF 15.20.



Huiles minérales et végétales
Au poste de collecte (écopoint).



Carton propre
Voir dates de collectes.
Les cartons doivent être attachés.



Piles et accumulateurs
A ramener aux points de vente.



Déchets spéciaux des ménages
Aux points de vente; au SEPE, Chemin Bonne-Fontaine 8, Porrentruy 3ème lundi ou 4ème si 3ème férie, à l'exception de décembre : 2ème lundi du mois; de 14h00 à 17h00; sur rendez-vous au 032.466.33.66.



Verre
Au poste de collecte (écopoint).
Attention : la vaisselle (verre à vin par exemple) ne doit pas être déposée dans la benne mais est éliminée par la voie des déchets inertes.



Déchets encombrants combustibles
Voir dates de collectes. Les déchets pouvant être mis dans des sacs taxés ne seront plus ramassés. Sont ramassés les déchets encombrants ménagers incinérables.



Cartouches d'encre pour imprimantes
A ramener aux points de vente.



Pneus
Par les points de vente et chez Ramseyer SA ou Loca SA (voir informations générales).



Capsules Nespresso (aluminium)
Conteneur au poste de collecte (écopoint) pour les capsules Nespresso exclusivement (pas autre marque ni autre déchet alu).



Restes de repas / déchets de cuisine / lavures
Seuls les restes de table des ménages privés (pas la restauration) peuvent être traités dans les centres de compostage. Sac poubelle taxé = restes de viande, volaille, os, arrêtes.



Médicaments
Par les points de vente.



Appareils électriques et électroniques
Aux points de vente ou aux centres de tri.
Fondation SENS www.erecycling.ch
043/255.20.00.



Textiles et chaussures
Au poste de collecte (écopoint).



PET
A ramener dans les magasins. En aucun cas dans les bennes.



Tubes lumineux (néon) / LED
A ramener aux points de vente.



Déchets inertes (petites quantités)
Gobat Génie Civil, Courgenay, 032/471 02 20.
Loca, Porrentruy, 032/466 76 66.
Ramseyer, Courgenay, 032/471 15 52.



Ferraille (objets métalliques)
Au poste de collecte (écopoint) benne Entreprise Cuenat SA.



Berlingots / Briques à boissons
A mettre dans les sacs taxés.



Dépouilles d'animaux
Centre régional de ramassage des déchets carnés, La Rochette 51 - 2900 Porrentruy - tél. 079/816.33.67 (tous les jours : 08h00-10h00 / lundi + vendredi : 13h30 - 14h30). Si urgence police tél. 032.465.77.22.



Plastiques agricoles
Aux centres de tri (voir informations générales).



Déchets compostables ménagers
Gazon & branchage : à l'emplacement défini entre Courchavon et Mormont.



Flacons en plastique avec bouchon
A mettre dans les sacs taxés.
Par les points de vente.

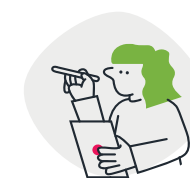


Cendres de bois
Les cendres froides sont à éliminer avec les ordures ménagères dans les sacs officiels SIDP (si >1m3 peuvent être apportées à la décharge de type D du SEOD à Boécourt).



CD
Retour au point de vente ou dans les sacs taxés SIDP.

Les types de déchets



COMPLEMENTS D'INFORMATIONS

Les **déjections canines** sont à ramasser par les personnes en charge de l'animal au moment donné et éliminées dans leurs poubelles privées. Nous recevons de nombreuses réclamations à ce sujet. Tout un chacun conviendra qu'il est désagréable de marcher dans une crotte abandonnée par un promeneur qui préfère la laisser là, sans parler des problèmes d'odeurs. Les enfants, les promeneurs et les personnes en charge du fauchage vous remercient de votre vigilance et de remplir votre devoir de détenteur de chien.

Merci de ne pas déposer des **déchets spéciaux** autour, au-dessus et dans les bennes situées à l'écopoint. Il est en effet courant de trouver des sacs en plastique dans les bennes, du PET, des déchets inertes et d'autres objets plus insolites.

Nous vous rappelons que seul un tri correct de vos déchets permet de maintenir les coûts d'élimination. Ne pas apporter et déposer n'importe quel type de déchets est aussi une marque d'égard et de respect envers les personnes qui s'occupent de garder cet endroit propre.

L'écopoint n'est pas une déchetterie dans laquelle TOUT peut être déposé.

Comment bien trier ? Et pourquoi ...

L'**aluminium** tel que feuilles d'alu, barquettes pour chats et chiens, cannettes, tubes (moutarde, mayonnaise, etc.) peut être récolté dans la benne.

Le **papier** (même souillé) est à recycler.

Les **cartons de surgelés** sont à mettre à la poubelle car ils sont enduits de cire (vérifier le logo sur l'emballage).

Le **verre**, pensez à enlever les couvercles et capsules de bouteilles qui doivent être mis au fer/aluminium. Les **bocaux** de confiture, de cornichons et de pesto doivent être rincés. Les étiquettes peuvent être laissées. Ne jamais déposer de **vitres** ou de **miroirs** cassés à cause des traces de mastic et leur composition chimique. Pas de **porcelaine** et/ou **poterie** car elles ne fondent pas à la même température que le verre, ni de **verres en cristal** car ils contiennent de l'oxyde de plomb. Ces derniers doivent être évacués avec les déchets inertes ou les sacs poubelles taxés.

Le **PET** est quant à lui à ramener dans les points de vente, pensez à aplatir vos bouteilles.

Le **PE** (plastique blanc du lait, des crèmes, etc.) est repris dans certains points de vente et séparé du PET, sinon à mettre dans les sacs poubelles taxés.

Les **huiles de fritures** sont à vider à l'écopoint tout comme les **huiles de moteur** mais pas dans le même réceptacle car elles suivent des filières d'élimination différentes.

Les **vieux habits et les linges de maison** sont réutilisables, ils doivent être propres et emballés dans des sacs fermés.

Les **médicaments** non utilisés sont à ramener aux pharmacies, il ne faut surtout pas les jeter dans les WC.

Tous les objets qui peuvent être insérés dans un sac taxé de 110 litres sont considérés comme des déchets ménagers et non comme des **encombrants**. Pour rappel, l'équivalent de 50kg par ménage est chargé lors des ramassages. Les objets électriques et/ou métalliques ne sont pas des déchets encombrants mais sont à ramener aux points de vente (électriques) et déposés dans la benne à ferraille.